Plan d'urbanisme de Saint-Pierre

Le réseau cyclable réalisé et projeté de la municipalité

Annexe 1 - Carte 5

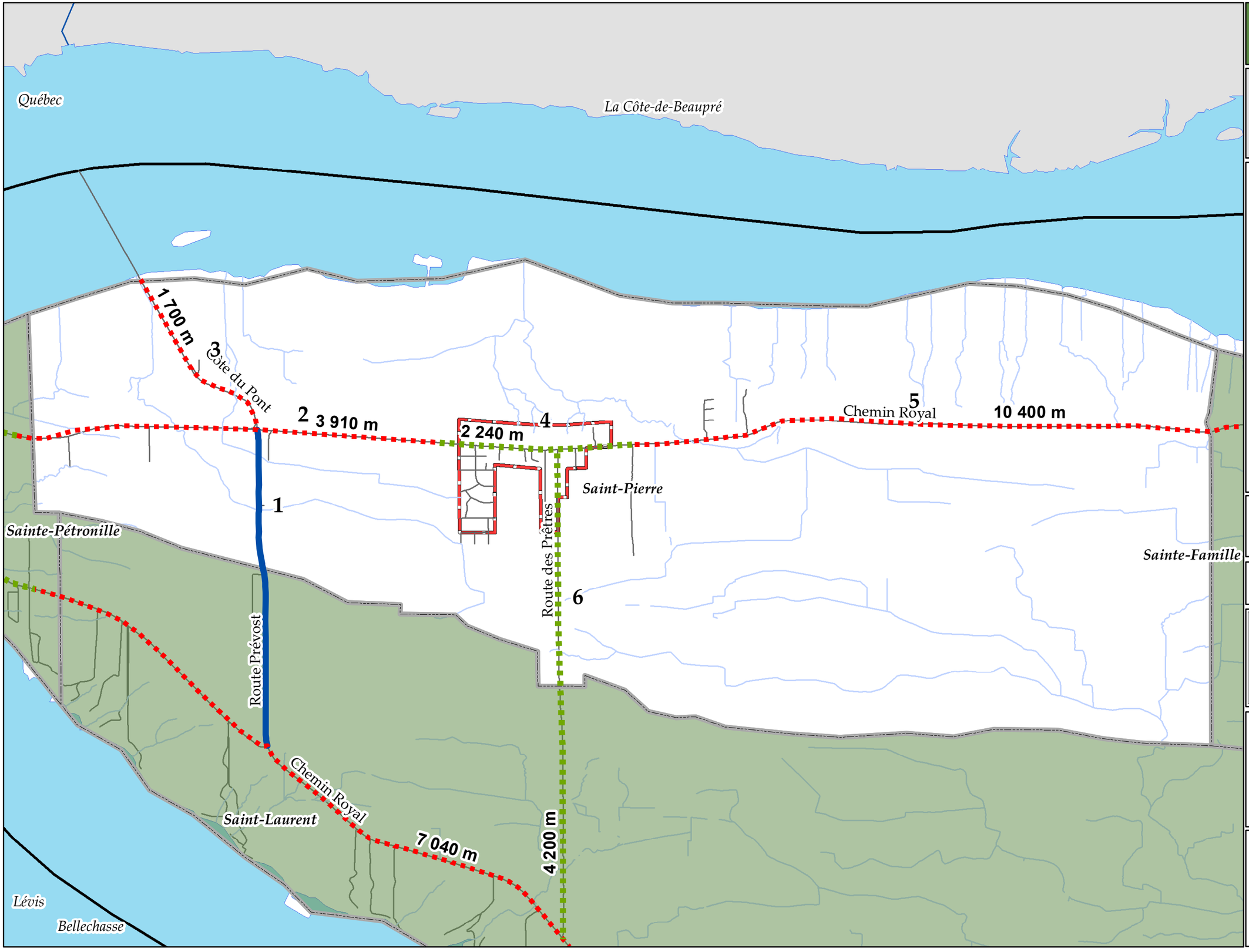

Légende

- Accotement
- Chaussée partagée
- Site propre ou accotement
- Accotement réalisé
- Limites municipales
- Périmètre d'urbanisation
- MRC de L'Île-d'Orléans
- MRC limitrophes
- Réseau routier
- Cours d'eau

1:30 000

0 0,375 0,75 1,5

Kilomètres

N

Sources : Municipalité de Saint-Pierre,
© Gouvernement du Québec
Projection cartographique: MTM Zone 7 NAD83

MODIFICATIONS	No	Règlement no	Adopté le	Entrée en vigueur le

Règlement numéro _____

Adopté par le Conseil de la municipalité de Saint-Pierre le _____

En vigueur le _____

_____
Nicolas St-Gelais
Directeur général

_____
Sylvain Bergeron
Maire

FIDÈLE AU PASSÉ